

RTP 7p

LA QUESTION DES RÉFUGIÉS EN GRÈCE

*Conférence donnée le 22 avril 1924
à la salle de la Société de Géographie*

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

M. AUGUSTE GAUVAIN

Membre de l'Institut

Directeur de la Politique étrangère du *Journal des Débats*

PAR

M. le Docteur DOXIADÈS

ANCIEN MINISTRE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
EN GRÈCE



PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION
71, RUE DE RENNES, 71

1924

587p

RTP

Bibliothèque Maison de l'Orient



129566

**LA QUESTION DES RÉFUGIÉS
EN GRÈCE**

RTD 587x

LA QUESTION DES RÉFUGIÉS EN GRÈCE

*Conférence donnée le 22 avril 1924
à la salle de la Société de Géographie*

SOUS LA PRÉSIDENTE DE

M. AUGUSTE GAUVAIN
Membre de l'Institut
Directeur de la Politique étrangère du *Journal des Débats*

PAR

M. le Docteur DOXIADÈS
ANCIEN MINISTRE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
EN GRÈCE



PARIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION
71, RUE DE RENNES, 71

—
1924

La question des réfugiés en Grèce

Conférence donnée par M. Doxiadès

Ancien Ministre de l'Assistance Publique en Grèce.

I. — Allocution de M. Gauvain

MEMBRE DE L'INSTITUT

Mesdames et Messieurs,

La question que M. Doxiadès, un grand philanthrope doublé d'un grand patriote, va traiter devant vous est une des plus pathétiques, et des moins connues en France, qui se soient posées dans le monde depuis la fin de la grande guerre. A la fin de septembre 1922, il s'est produit en Asie Mineure une catastrophe comme on n'en avait pas vu depuis bien des siècles dans le monde méditerranéen. A la suite du percement du front de l'armée grecque, soumise aux pires épreuves par les extravagances successives du roi Constantin, toute la population chrétienne de l'Asie s'enfuit vers la mer afin d'échapper aux barbaries des Turcs, qui s'étaient vantés de supprimer tout ce qui n'était pas turc s'ils reprenaient possession des territoires occupés par les troupes hellènes. Elle abandonna tout : propriétés, maisons, meubles, récoltes, bestiaux, et vint s'entasser sur les quais des ports en attendant des bateaux libérateurs. Ce n'étaient pas des bandes de gens timorés pris de panique, comme on en voit parfois en temps de guerre. C'était l'exode définitif de patriotes résolus à tout sacrifier pour aller se reconstituer de l'autre côté des mers, dans une Hellade libre. Leurs foyers d'Asie étaient perdus. Mais ils allaient en fonder de nouveaux dans les terres d'Europe reconquises sur les Turcs.

C'est par centaines de mille que ces malheureux accoururent sur les rivages de la mer, dans un dénuement indescriptible. Que de jours d'angoisse ils passèrent ! Beaucoup s'étaient

*

dirigés sur Smyrne dans l'espoir d'y trouver la protection des consuls étrangers. Mais vous connaissez les horreurs qui ravagèrent la métropole de l'hellénisme en Ionie pendant longtemps. Contre toute vraisemblance, en invoquant des rapports tendancieux ou mensongers, on a soutenu en Occident, que les Grecs avaient mis eux-mêmes le feu à Smyrne, et l'on rejeta sur eux la responsabilité de la catastrophe. Aujourd'hui la conviction de la culpabilité des Turcs est faite, même parmi les personnes qui témoignent le moins de sympathie aux Grecs. C'est ainsi que, dans *la Revue de Paris* du 1^{er} avril dernier, un auteur dépourvu de toute tendresse pour l'hellénisme, M. Charles Digoy, résume comme suit les résultats d'une consciencieuse enquête : « Le faisceau des témoignages publics est probant. Tout au plus fera-t-on quelques réserves sur l'origine des premiers feux : il est possible (mais peu probable) que des Arméniens, se sentant perdus, aient tiré sur les soldats turcs et que ces coups de feu aient été le prétexte (mais était-il besoin même d'un prétexte ?) du carnage et du pillage dans ce quartier ; il est possible que, dépossédés de tout, déshonorés dans leurs femmes et dans leurs filles, des Arméniens aient mis le feu à leurs maisons. Mais là doivent s'arrêter les concessions à la thèse turque ; il est certain que les bandes turques ont allumé l'incendie à la fois en plusieurs points de la ville ; il est certain qu'elles ont profité de l'incendie pour piller, pour violer, pour tuer. Le haut commandement turc n'en est pas cause ; rien n'indique qu'il ait prémédité l'incendie de Smyrne, tout au contraire. Peut-être voudra-t-on lui reprocher de n'avoir pas maintenu l'ordre et contenu ses soldats ? Mais il suffit, pour comprendre l'événement, d'imaginer un instant l'armée kémaliste, composée pour une large part d'illettrés fanatiques, escortés d'irréguliers et de brigands ; ces hommes après une lutte prolongée voient s'écrouler enfin et se débander l'armée ennemie ; ils sont sur le point de reconquérir un sol qu'ils n'ont pas cessé de considérer comme leur ; au terme, ils entrevoient Smyrne comme un immense butin. Or, ils ne rencontrent que ruine sur leur route de victoire ; des cadavres de femmes sont à l'abandon ; les indigènes qu'ils viennent libérer leur racontent les vexations et les crimes des raïas. Alors, aux approches de Smyrne, ils brûlent les villages grecs ; à la ville même — quelle tentation ! — ils n'osent point toucher d'abord : les ordres sont

formels ; mais les Turcs de Smyrne se joignent à eux, les invitent à venger les massacres de mai 1919 et toutes les persécutions que l'orthodoxie dirigea contre l'Islam ; alors, après quatre jours de pillages et d'escarmouches, la ville s'allume. Les faits, dans la mesure où ils semblent attestés, la vraisemblance, dont il faut bien tenir compte, concourent à imposer la même certitude : le Turc a brûlé Smyrne. »

Mesdames et Messieurs, l'éminent conférencier à qui je vais donner la parole est un homme que de grands services, modestement rendus, recommandent à votre plus bienveillante attention. M. le D^r Doxiadès, député d'Athènes, était ministre de l'Assistance aux réfugiés dans les Cabinets Gonatas, Venizelos et Cafandarlis. Comme la plupart des hommes qui contribuèrent à chasser le roi félon Constantin, et à rendre au peuple grec la libre disposition de ses destinées, comme l'héroïque colonel Plastiras qui sut, avec une merveilleuse énergie et un imperturbable sang-froid, sauver en Asie tout ce qui pouvait être sauvé, — et que je suis fier de saluer ici en lui adressant l'hommage de ma profonde admiration — comme tant de ses compatriotes, M. Doxiadès est un fidèle ami de la France dans laquelle il reconnaît la marraine qui a tenu jadis, à Navarin, la Grèce sur les fonts baptismaux. Il a bien mérité de l'humanité tout entière en consacrant, pendant dix-huit mois, un dévouement infatigable à plus d'un million de réfugiés dont beaucoup arrivaient malades et presque nus, dépouillés de leurs vêtements par leurs persécuteurs. Il va vous dire comment s'est effectuée cette tâche prodigieuse qui, tout d'abord, semblait surhumaine. Mais rien n'est au-dessus des forces des hommes de bonne volonté. Par son noble exemple, M. Doxiadès l'a prouvé. Je lui donne la parole.

II. — Conférence donnée par M. Doxladès

Ancien Ministre de l'Assistance Publique en Grèce.

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être le premier des membres de l'Assemblée Nationale qui a voté l'introduction en Grèce du régime républicain, à pouvoir apporter à la doyenne des Républiques modernes le salut de la plus jeune d'entre elles. Et vous me laisserez y joindre l'expression émue d'un fervent espoir : que l'avenir de mon pays sera marqué par des étapes de gloire et de civilisation aussi belles que celles qui n'ont cessé de fleurir à travers l'histoire du vôtre.

Je suis fier de ce que cette liaison des deux Républiques, dont ma conférence d'aujourd'hui devient le premier agent, est saluée par un des plus précieux amis de la Grèce, par cet éminent fils de la France qu'est M. Gauvain. Ma fierté n'a d'égalé que ma reconnaissance envers vous, Mesdames et Messieurs, qui avez honoré cette réunion de votre présence. De votre bonté, je n'abuserai pas et j'essaierai de n'exposer que très brièvement la question des réfugiés en Grèce, objet de ma conférence.

*
**

La question n'est pas tout à fait étrangère à la société et au gouvernement français qui s'en sont préoccupés. Mais ce que je voudrais avant tout souligner ici c'est que cette question n'est pas une *question philanthropique* ainsi que généralement on la présente, mais surtout une vaste question sociale, — un problème social d'une telle importance et d'une telle envergure que sa solution, suivant ce qu'elle serait, influencerait non seulement sur les réfugiés mêmes venus en Grèce mais sur l'hellénisme entier, plus encore : son règlement devait aussi exercer son influence au delà des frontières de l'Etat grec.

En août et en septembre 1922, une population civile de 800.000 âmes environ, tous des êtres en haillons, affamés et le cœur rempli d'horreur, débarquaient dans les principaux ports de la Grèce. Les femmes recherchaient leurs enfants;

les petits pleuraient après leurs parents et tous ensemble gémissaient pour la perte du soutien de leur famille et du foyer ancestral.

L'Etat devait immédiatement pourvoir à leur nourriture, à leur habillement, à leur logement. Le régime constantinien, auquel succédait le gouvernement révolutionnaire dont je faisais partie, nous avait cependant laissé les caisses du Trésor vides et les dépôts sans le moindre grain de blé.

Le gouvernement a compris qu'il lui était impossible d'affronter à lui seul une aussi grande calamité, d'autant plus que les 800.000 réfugiés sont bientôt devenus 1.200.000 et s'élèveront cette année à 1.400.000 environ. Et tout d'abord il se tourna vers la société grecque. Il établit immédiatement des comités de souscriptions dans toutes les villes de la Grèce. Il fit en même temps flèche de tout bois : il réquisitionna des écoles, des casernes, des dépôts d'emmagasinage, des églises, des monastères. La question du logement de ces malheureux n'était quand même pas résolue. Il n'hésita donc pas à violer le foyer familial et à y introduire parmi les familles ces infortunés frères de race, quitte à en exempter, contre versement de sommes importantes, les familles qui ne pouvaient pas en accueillir. Et, — fait remarquable — la société comprit la nécessité, ne protesta pas contre cette mesure draconienne mais impérieuse, et le 16 décembre dernier, quand les membres du gouvernement révolutionnaire se présentèrent aux élections législatives, cette population admirable ne leur en tint aucun grief et les élut députés à une grande majorité.

Ainsi la première épreuve était-elle réservée à la population indigène. Le gouvernement s'adressa, dès lors, aux Grecs riches de l'étranger, ainsi qu'à tous les philanthropes du monde. Ceux-ci, convaincus que la société grecque avait fait son devoir, vinrent à notre secours volontiers. L'Amérique rivalisa, en générosité, avec l'Europe, la surpassa même. Les dons commencèrent d'affluer, dons en nature, dons en argent, dons inappréciables grâce auxquels tous les réfugiés furent soulagés.

Autre fait remarquable. Au moment où elle ne savait pas où abriter ses propres enfants, la Grèce trouva et offrit un toit hospitalier aux réfugiés étrangers. Cent mille Arméniens et autres trouvèrent un abri sur son territoire. Elle fut une mère pour tous, en nation humaine et non nationaliste ; elle

donna ses plus beaux palais à l'organisation du *Near East Relief* pour que les orphelins arméniens y fussent recueillis. L'Achillion et le Zappion, à Corfou et à Athènes, ainsi que les palais d'hiver de ces deux villes, furent changés en orphelinats. Et ce fut là, la première manifestation de notre esprit républicain. Les responsables de la catastrophe en sortaient, pour que les victimes de la catastrophe y fussent introduites. Ce fut en même temps le premier examen, la première épreuve que la nation avait à passer après le désastre. Et cet examen, elle le passa avec succès. La solidarité nationale s'affirma, en même temps que l'esprit humanitaire de la race grecque. Nous ne saurions, je crois, hésiter à en être fiers.

*
**

Telle fut la première phase de notre effort, tel fut le premier aspect de la question, la phase et l'aspect *philanthropiques*. Mais devons-nous nous en tenir là ? Devons-nous nous borner à ce seul travail ?

Qu'allaient devenir toutes ces populations, dont les lèvres n'égreuaient jour et nuit qu'une douloureuse et interminable plainte ? Nous était-il permis de continuer à leur offrir gratuitement de la nourriture et l'allocation en argent de deux drachmes par jour et par personne que nous leur donnions ? Où aurions-nous trouvé les 50 millions qu'il nous fallait par mois, rien que pour ces secours ? Et n'êtes-vous pas de mon avis que l'entretien gratuit, prolongé pendant longtemps, d'êtres sains et aptes au travail, en abat le moral, en humilie le caractère et en corrompt les mœurs ? Egalement, le jour arriverait, tôt ou tard, où l'Etat serait obligé d'arrêter son œuvre de secours. Et alors, les hommes, ayant perdu l'habitude du travail, deviendraient des mendiants, et de mendiants se changeraient en voleurs ; les femmes, subissant l'ambiance, descendraient plus bas encore ; les prisons, les hôpitaux, les asiles d'aliénés se rempliraient, le mal se communiquerait au reste de la population, la Grèce deviendrait un foyer d'immoralité, des bouleversements sociaux ne tarderaient pas à se produire — et nul ne saurait affirmer que le mal ne franchirait pas les frontières de notre pays. En tout cas, notre destin serait à la merci du premier adversaire ou compétiteur.

Tous ces malheurs ont été, grâce à Dieu, évités. Le gouvernement a compris que le règlement de cette affaire n'était



pas une question matérielle seulement, mais aussi un problème moral ; qu'il n'y allait pas rien que d'une question d'argent, mais aussi d'une question de mœurs. Et c'est au moral que nous avons songé — avant tout, — pour l'élever. Et c'est au travail que nous avons pensé, comme au seul moyen pour y arriver.

Mais créer du travail n'est point facile. Vous savez à quelles difficultés se heurte, à cet égard, l'Angleterre, qui est pourtant un pays industriel. Nous devons d'abord déterminer le genre de travail que chaque réfugié pourrait accomplir. C'est pourquoi nous avons aussitôt divisé ces infortunés en deux grandes catégories : les ruraux et les citadins. Et quant aux citadins, ils appartiennent à diverses classes : ce sont des ouvriers, des intellectuels, des avocats, des médecins, des employés, qui ont tous réussi, grâce à leur intelligence, à leur activité et à leur honnêteté, à travailler, à lutter et à triompher. Aujourd'hui, ils vivent tous, sinon dans la richesse, du moins dans l'aisance ; et le gouvernement, pour les récompenser, en a nommé plusieurs fonctionnaires, les a favorisés par des lois spéciales, les fit bénéficier d'entreprises privées qu'il fit fonder, — si bien qu'à présent il n'a plus à s'en préoccuper. Cette concurrence avec les indigènes a sans doute fait naître au début un peu de mauvaise humeur parmi ces derniers ; mais on a vite compris que ce sentiment n'était pas un bon point dans la lutte pour la vie et les indigènes préférèrent bientôt intensifier, à leur tour, leur effort, plutôt que de récriminer. Conséquence : il en est né une noble émulation ; la concurrence se poursuit aujourd'hui amicalement, fièrement ; et les concurrents en sortiront sans doute avantagés, les uns comme les autres. En dernière analyse, la question aboutit à un bienfait, là où maintes personnes n'en attendaient qu'animosité et préjudice.

Mais outre cette classe de réfugiés citadins, il y avait aussi les ouvriers sans métier déterminé. Pour leur venir en aide, le gouvernement s'est, encore une fois, fondé sur la psychologie du Grec. Nous savions que ce dernier, pour avoir envie de travailler, doit tout d'abord avoir sa maisonnette. Si bien qu'au lieu de dépenser de l'argent en allocations, le gouvernement a pris, dès le 1^{er} janvier 1923, la résolution cruelle mais salutaire, de supprimer ces allocations à ceux qui pourraient travailler, de ne les continuer qu'en faveur des enfants

au-dessous de 12 ans, ainsi que des malades, des invalides et des vieillards, d'économiser ainsi 20 à 30 millions par mois qu'il affecterait à la création de travail et de moyens de travail productif.

Nous avons dès lors décidé de bâtir dans la périphérie des grandes villes, des petites cités entières. Et comme nous avons compris que par les services de l'Etat cette œuvre ne serait pas menée vite et bien, nous avons fondé un organisme autonome, que nous avons nommé « Caisse d'Assistance aux Réfugiés » et qui fut placé sous la direction de banquiers et d'industriels auxquels fut laissée toute liberté d'administrer commercialement l'entreprise.

Les résultats obtenus sont les suivants : On a, jusqu'à aujourd'hui, bâti rien qu'à Athènes 18.000 maisonnettes en tuiles, en béton armé ou en pierres, partagées en quatre cités, autour de la capitale ; ces 18.000 maisons abritent un nombre égal de familles qui ne sont plus du tout à la charge de l'Etat. A plusieurs industriels, ce dernier fit, d'autre part, des facilités pour l'installation d'usines dans les environs immédiats de ces cités. Des cités analogues furent bâties à Volo, à Larissa, à Patras, à Egion, à Salonique, à Edessa ; et dans plusieurs autres villes on est également en train d'en construire. Pour ces constructions de logements on a dépensé jusqu'ici 200 millions de drachmes.

Mais il y avait encore une autre classe de réfugiés, ceux qui vivaient d'un petit métier quelconque, auquel ils s'étaient spécialisés. On a fait émettre en leur faveur par la Banque Nationale de Grèce un emprunt de 60 millions de drachmes pour qu'ils puissent, cette année, acheter les divers instruments de travail qui leur étaient nécessaires.

*
**

La seconde grande catégorie des réfugiés était celle des agriculteurs. Pour eux, il fallait trouver des terres et aussi leur procurer les moyens indispensables de culture, tels que bêtes, semences, instruments agricoles. Mais, avant tout, comment et où trouver des terres ?

On a, à cet effet, intensifié l'application de la loi sur l'expropriation des grandes propriétés ; la portée de cette loi fut étendue à tout le territoire de l'Etat. On a également réquisitionné toutes les terres appartenant à nos monastères ou à

l'Eglise ; en même temps que celles des 350.000 Turcs qui ont commencé à quitter la Grèce, en vertu de la Convention d'échange des populations. Et comme dans chaque terre appartenant à un Turc il n'y avait pas de maison agricole, on appliqua aux réfugiés la loi agraire suivant laquelle à chaque réfugié on fait construire ou on donne une maisonnette de campagne, une couple de bêtes, des semences, des instruments agricoles et un petit emprunt pour l'entretien des nouveaux propriétaires et des bestiaux jusqu'à la récolte. L'Etat a dépensé à cet effet 200 millions et la Commission de l'Emprunt 100 autres millions. Mais de cette manière, 84.000 familles agricoles furent définitivement installées, dont plusieurs dès l'année dernière et le reste cette année se suffisent déjà à elles-mêmes.

On est, d'autre part, en droit d'espérer que, dans le courant de cette année, on pourra installer, pareillement, encore 30 à 50.000 familles ; dès lors, l'installation intégrale des réfugiés agriculteurs sera presque un fait accompli.

Ceci peut paraître étonnant à des étrangers. C'est que ces derniers pensent à tous les aspects du problème sauf à un : à la capacité d'adaptation et à la sobriété du Grec.

Puis, il y a certains faits qu'il convient de noter et de souligner. Aujourd'hui, grâce aux réfugiés on a semé dans toute la Macédoine et dans toute la Thrace Occidentale. La récolte des céréales sera, cette année, triple que d'habitude, alors que celle du tabac, notamment en Macédoine Orientale et en Thrace, sera exactement doublée. En conséquence, vu la nécessité d'une moindre importance de céréales, il y aura aussi une exportation de change moins grande. Par contre, la culture intensive du tabac qui est exporté augmentera l'importation de change étranger et accroîtra proportionnellement les ressources de l'Etat, qui perçoit de grandes sommes du fait de l'impôt sur le tabac. Grâce aux réfugiés, on étend en Grèce une autre culture industrielle aussi, qui ne prospérait pas jusqu'ici : celle du ver à soie. Les entreprises de cette culture se transportent à présent de Turquie en Grèce et elles préparent la semence, suivant le système de Pasteur. D'ailleurs, remarquons, d'une manière générale, que divers produits étaient différemment et plus scientifiquement cultivés par les Grecs de Turquie que par ceux de Grèce ; les culti-

vateurs, réfugiés chez nous, y transportent aussi et y appliquent leurs excellentes méthodes de travail.

Il ne nous reste qu'à parler de la troisième grande catégorie de réfugiés : des familles sans protecteur, dont les chefs ou les soutiens sont morts en Asie Mineure, dans leur déportation ou par suite des mauvais traitements. Le nombre de ces familles est de 60 à 70.000. Elles ont attiré toute notre sollicitude.

Un soin particulier fut apporté aux enfants mineurs. Il est certain que l'éducation donnée dans des orphelinats ne correspond pas aux conceptions modernes de la pédagogie ; il est également vrai que l'enfant ne doit pas être séparé de sa mère. Mais il n'y avait pas moyen de faire autrement que de recourir à ces deux mesures.

Ainsi nous avons institué 42 orphelinats en tout, de ville ou de campagne, qui fonctionnent, tous déjà. Nous avons également fondé diverses corporations de dames, dont chaque membre devient pour ainsi dire la marraine d'un orphelin et donne une allocation à la mère du petit, tout en surveillant l'éducation de l'enfant. Nous avons, en outre, installé dans les principales villes des asiles d'enfants, où ces derniers sont recueillis pendant la journée, laissant ainsi libre leur maman pour travailler.

Pour les mères nous avons établi de nombreux ouvroirs de couture, de tricotage, de broderie, et un grand nombre des produits de ces travaux sont déjà exportés à l'étranger. Mais la branche d'industrie qui offre aux femmes et aux enfants réfugiés le plus de travail c'est la confection de tapis, petits et grands. Des ateliers pour cette industrie existent déjà dans presque toutes les villes et leur nombre dépasse les cent. On y fabrique toutes espèces de tapis, dont l'exportation, surtout en Amérique, augmente tous les jours. Il n'est pas exagéré de dire qu'aujourd'hui toute l'industrie de tapis de l'Asie Mineure est transportée en Grèce.

Dernièrement, on commença également à inaugurer des fabriques de « céramique », suivant les modèles de Kioutahia, si bien qu'on a la certitude que ce genre d'industrie trouvera en Grèce un terrain tout aussi propice que celle des tapis. Aussi, le gouvernement encourage-t-il, par tous les moyens possibles, ces nouvelles organisations industrielles.

*
**

Mais outre le travail qu'il s'efforce ainsi de procurer aux veuves et aux orphelins, l'Etat n'a pas méconnu qu'il y a des cas où ces malheureux ne peuvent pas travailler. C'est pourquoi il a élaboré une loi suivant laquelle ces veuves et ces orphelins sont assimilés à celles et à ceux des soldats morts sur le champ de bataille. Les pensions supplémentaires que cette loi si juste établira occasionneront une dépense annuelle de 100 millions de drachmes.

Une autre difficulté considérable, rencontrée surtout au début quand les réfugiés arrivaient par centaines de mille, c'était de réunir les membres épars d'une même famille. On a établi, à cet effet, un bureau de renseignements et l'on a créé en même temps des crèches provisoires où l'on recueillait les enfants trouvés dans les rues. Dans ces crèches, après leur reconnaissance éventuelle, ces enfants étaient rendus à leurs parents et l'on évita, de la sorte, que les professionnels de la corruption ne se jetassent sur eux pour les exploiter et les engager dans le chemin du vice.

Nous ne méconnaissons pas que, pour exécuter tout ce programme, le gouvernement a souvent rencontré des obstacles presque insurmontables. Ainsi notre désir de clairsemer autant que possible la population urbaine des réfugiés et d'accroître numériquement la catégorie des réfugiés agriculteurs, se heurtait souvent à la volonté des réfugiés eux-mêmes, qui ayant vécu pendant quelques jours dans une ville, fascinés par l'éclat qu'elle avait à leurs yeux et y trouvant plus facilement un travail pour se débrouiller ou un secours de bienfaisance pour se soulager, n'étaient pas très enclins à s'en aller à la campagne. On s'est donc vu obligé d'exercer sur eux une douce pression, sans que jamais on eût eu recours à la moindre violence ; et quelquefois des agents de l'autorité ont été accusés de haine contre les réfugiés, alors qu'ils ne faisaient qu'exécuter les instructions du gouvernement. Celui-ci ne recula cependant pas ; il pria même diverses organisations philanthropiques d'arrêter toute distribution de secours dans les grandes villes et de multiplier, au contraire, leur activité dans les petites villes et dans les campagnes.

Une autre formidable difficulté fut celle d'ordre hygiénique. Diverses maladies contagieuses, notamment le typhus exan-

thématique et la variole, ont fait en même temps leur apparition dans plus de 100 foyers ; ces épidémies ont, d'une part, arrêté tout le travail de la répartition des réfugiés à travers le pays et, de l'autre, elles ont, à un moment donné, menacé la santé et l'existence non seulement des réfugiés mais de tout le peuple grec. Cependant, grâce à l'activité extraordinaire du service sanitaire grec et aussi au concours inappréciable de la Croix Rouge Américaine surtout, ainsi que de la Croix Rouge Anglaise et de la Société des Nations, les cas de typhus exanthématique n'ont pas dépassé, le premier hiver, les 6.000 dont 700 mortels ; les cas de variole ont été beaucoup moindres.

Certes, ces résultats appréciables ont été dus en grande partie à la possibilité qu'on a eue de circonscrire le rayonnement des épidémies et de réduire au minimum la contagion ; mais je crois qu'à ces résultats n'est pas étrangère non plus la force de résistance des réfugiés, qui n'étaient pas aussi épuisés qu'on aurait pu le supposer à les juger par leur apparence.

Quant au gouvernement, non seulement il a affronté avec succès la lutte contre les épidémies, mais il compléta aussi ses mesures sanitaires, en établissant des hôpitaux et d'autres fondations. Ainsi, avons-nous été parfaitement outillés en vue du second hiver (1923-1924), au cours duquel quelques rares cas sporadiques furent seulement signalés.

La mortalité des réfugiés était, au début, bien supérieure à celle de la population indigène. Mais elle s'améliora petit à petit à un tel point qu'aujourd'hui il n'y a pas de différence, pour la mortalité, entre ces deux catégories de la population de la Grèce. De cette manière, on a su combattre les grands fléaux. Mais pour donner aux réfugiés leur entière capacité de travail, il y eut besoin impérieux que le gouvernement grec envisageât aussi la lutte contre la tuberculose, contre laquelle un programme précis est déjà élaboré, et contre le paludisme, qui doit être d'urgence contrecarré, car la population de la Macédoine et de la Thrace est très exposée aux dangers de cette maladie. Heureusement, cette maladie fut étudiée sur place par les médecins français de l'armée d'Orient, dont les remarquables conclusions nous serviront de base pour l'application de notre plan d'action. Certes, des grands sacrifices sont, à cet effet, nécessaires ; heureusement la Croix Rouge Américaine a envoyé en Grèce, il y a quelques jours, sept ton-

nes de quinine et nous espérons que des envois analogues seront faits par d'autres organisations aussi, pour compléter les 30 tonnes dont nous avons besoin. Sans doute, le dessèchement des marais est également indispensable et, si cette œuvre demandera de grands capitaux et beaucoup de temps, pourtant elle aura pour résultat l'assainissement de centaines de milliers d'hectares d'une terre extrêmement fertile et, par conséquent, elle récompensera largement les capitalistes. Des travaux d'étude ont déjà été effectués, à cet égard, par des sociétés étrangères et nous avons le ferme espoir que les capitaux ne tarderont pas de nous venir de l'étranger.

*
**

Si nous voulons à présent résumer les conséquences heureuses de ce prodigieux exode et qui contre-balancent dans une certaine mesure ce qu'il y avait d'inouï dans la catastrophe, nous faisons les constatations suivantes :

L'Etat grec a dépensé, rien qu'en espèces, pendant la première année, à savoir, jusqu'en décembre 1923, 550 millions environ de drachmes pour les réfugiés, provenant soit du budget ordinaire, soit d'un impôt spécial pour les réfugiés, accepté très volontiers par le contribuable, et qui pourrait servir d'annuité pour un grand emprunt éventuel en faveur des réfugiés. De ces 550 millions, seulement 150 millions ont été affectés à des secours, car, la société grecque et les organisations philanthropiques grecques et étrangères ont fait que la contribution des particuliers soulageât considérablement l'Etat. Les autres 400 millions ont été dépensés pour l'installation productive des réfugiés.

Jusqu'ici, le nombre des travailleurs en Grèce s'accrut ainsi de 200.000 environ. La richesse nationale augmenta proportionnellement. La production agricole s'intensifie, des nouveaux produits sont exportés, des nouvelles méthodes de culture sont inaugurées, des industries jusqu'ici inconnues dans le pays naissent et prospèrent, les ressources d'importation de change étranger se multiplient.

Mais ce ne sont encore là que les résultats matériels. J'estime que l'heureuse répercussion morale et intellectuelle n'est pas de moindre importance. On a pu tout d'abord constater que la race grecque, qui a subi là une calamité unique dans l'histoire et qui est arrivée à un point où ses amis les plus sincères

commençaient à douter si elle pourrait continuer à jouer le rôle qu'elle devrait jouer dans l'histoire de la civilisation et de l'humanité, est sortie triomphante de cette lutte et a remporté une victoire dont elle peut s'enorgueillir autant que de ses victoires gagnées sur les champs de bataille.

D'ailleurs, sur les champs de bataille ce n'était qu'une partie de la population grecque, son élite physique peut-on dire, qui affirmait sa vitalité, alors que dans cet effort que je viens de vous exposer, toute la race, femmes et enfants compris, a participé à l'action pour lutter et pour triompher. Et encouragée par ce résultat, elle a reconquis sa foi en elle-même, et non plus une foi superficielle et incontrôlée, mais une confiance fondée sur les faits. Or, j'estime que cette foi en nous-mêmes sera la base angulaire sur laquelle se fondera la confiance des étrangers envers la Grèce. D'ailleurs, cette confiance commence déjà à nous être accordée. Le mois dernier, à Genève, M. Morgenthau, président de la Commission de la Société des Nations pour les réfugiés, n'a pas hésité à exprimer sa vive admiration pour l'œuvre que le gouvernement révolutionnaire a accomplie pour ces derniers et qui sera poursuivie sur les mêmes bases par la Commission qu'il préside. Du reste, on ne cache pas que, si l'on savait à l'étranger tout ce que la Grèce a fait pour résoudre cette question formidable des réfugiés, l'emprunt patronné par la Société des Nations en leur faveur, serait préconisé à des conditions beaucoup plus avantageuses pour la Grèce.

N'oubliant pas, d'autre part, ma qualité de médecin, je vous dirai que de cette grande victoire grecque, je déduis aussi des conclusions biologiques très optimistes. Tous les biologistes sont aujourd'hui unanimes à reconnaître que la force et l'avenir d'une nation dépendent du nombre et de la force de chacune des familles qui la composent. Et d'abord du nombre. Nous savons tous avec quelle gravité on examine, ici, en France, cette question. Quant à nous, nous n'avons pas pour le moment à redouter pareil danger. La forte natalité est encore aujourd'hui la compagne fidèle de toute famille grecque. Mais ce qui nous intéresse c'est la qualité des générations futures.

La génération actuelle, de qui est-elle composée ? De ceux qui ont survécu à tant de privations et de vicissitudes, à la faim, au froid, à toutes espèces d'épreuves physiques et morales. Cette génération est donc bien trempée, physiquement, et

moralement très résistante. Ce sont les plus forts parmi les prisonniers et les otages qui restèrent en vie. Ce sont les plus forts parmi les blessés. Ce sont aussi les plus forts — heureusement l'immense majorité — des réfugiés. Et ce sont ces organismes puissants qui seront les producteurs de la future génération.

Mais il y a aussi une autre considération qui autorise l'optimisme. Depuis qu'il existe une histoire grecque et une nation grecque, c'est la première fois que les membres de cette nation viennent se constituer et se fondre en un bloc inséparable. Les alliances de familles qui vont suivre entre originaires de diverses régions, donneront lieu au croisement entre elles de toutes les races grecques, ce qui fortifiera tous les bons noyaux héréditaires qui se trouvent au sein de chacune d'elles. Et je ne doute pas que, dans quelques générations, une nouvelle race bien supérieure de l'actuelle en sortira, qui prendra le flambeau d'entre nos mains. Il n'appartient plus qu'à la République et à la société grecques de guider, comme il convient dans le double domaine physique et moral, la jeunesse à venir. Ne sera pas grand bienfaiteur celui qui fondera des hôpitaux et assistera des affamés. Grand évergète sera celui qui consacrera ses richesses à ce but de culture.

Je ne sais pas si je vous ai paru par trop optimiste. Je ne l'étais pas, aux premiers mois de mon activité ministérielle. Nous traversions alors une période d'expérimentation. Mais aujourd'hui, après vingt mois d'activité, nous avons devant nous les résultats. Et je crois qu'il est impossible que ces résultats inspirent d'autres conclusions au plus difficile des observateurs.

Paris, 20 avril 1924.

III. — M. Gauvain à la République hellénique

Mesdames et Messieurs,

En votre nom à tous, j'adresse mes plus chaleureux remerciements à M. le D^r Doxiadès. Non seulement il nous a mis sous les yeux un des tableaux les plus tragiques de l'histoire, non seulement il nous a exposé avec autant de précision que de clarté une question des plus compliquées de ce temps, mais encore et surtout il nous a donné une leçon d'énergie et de générosité. Il nous a montré comment un peuple, victime de mauvais bergers, sait réparer ses désastres en apparence irréparables, et comment, des plus grands maux, il peut sortir du bien. Je suis particulièrement heureux de le féliciter au lendemain de la victoire définitive de la liberté en Grèce. Le 13 avril les électeurs hellènes, appelés à voter sur la question du régime constitutionnel, se sont prononcés, à une immense majorité, en faveur de la République. Devant le verdict populaire, tous les partis s'inclinent. L'union politique se réalise comme s'est réalisée l'union charitable, dont M. le D^r Doxiadès est un des meilleurs ouvriers. Puissent l'une et l'autre durer ! Puissent aussi les derniers malentendus se dissiper entre la France et la Grèce, et les deux pays poursuivre, dans une sympathie réciproque, leur œuvre séculaire de civilisation !



PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES.
